

NON à la Constitution : état de la campagne en Belgique

Jean-Marie
Coen,
coordinateur
Attac
Wallonie-
Bruxelles ;
<wal-
bxl@attac.be>.

1. La consultation populaire

Une proposition de loi avait été déposée l'année passée à la Chambre par Karel De Gucht (VLD), portant sur l'organisation d'une consultation populaire sur le nouveau traité. Cette proposition (reprise par Rik Daems) a été débattue en commission à la Chambre le 16 septembre dernier. D'où il apparaît qu'une majorité alternative se profile (même sans compter les voix du Vlaams Blok) : côté flamand, les partis sont unanimement pour. Côté francophone, le cdH se contorsionne. Mais le grand adversaire de cette proposition, c'est le PS. Motifs officiels : la démocratie représentative est la seule légitime (ça se défend) et la population risque de dire « non » (voilà par contre une drôle de conception de la démocratie). Motif plus officieux : la crainte que la Flandre n'utilise ceci comme un précédent pour demander d'autres consultations aux accents plus communautaires.

Le débat sur le texte a été reporté au 16 novembre 2004, en commission de la Réforme de la Constitution, le temps que « les groupes politiques se déterminent davantage ». En clair, le PS pourrait faire de ce dossier une question de majorité. Attac va donc amplifier sa campagne pour une consultation populaire sur la Constitution européenne (texte téléchargeable sur notre site wb.attac.be). Mais surtout, il faudra être très attentifs aux modalités de cette consultation : en cette matière, plus que jamais, le diable est dans les détails.

Trois points nous semblent cruciaux :

- en premier, la date de la consultation. Pour être valable, une telle consultation doit être précédée d'un long débat. Attac préconise une durée d'un an, au contraire des libéraux pour qui quelques semaines suffiraient.
- en second, les moyens alloués aux différents « camps ». Nous ne nous faisons pas d'illusions, le gouvernement va mobiliser tous les moyens de propagande de l'Etat pour faire passer le oui. Mais nous demanderons le maximum : des tribunes télévisées, des débats dans les communes, des moyens. L'exemple du référendum sur le traité de Maastricht

organisé en France fin 1992 a montré que, malgré tous les moyens de l'Etat, le oui ne l'avait emporté que de justesse.

- enfin, la participation : comme pour le vote, Attac demande que la participation à cette consultation soit obligatoire.

2. La campagne pour le NON

Le débat a démarré « naturellement » au PS et chez Ecolo. Des débats internes ont lieu dans ces deux partis, qui devraient déboucher sur des congrès. Dans les deux cas, l'issue reste ouverte. Par ailleurs, certains syndicats commencent à s'emparer de la question (ainsi que le MOC). Il apparaît de plus en plus que des acteurs très divers sont prêts à refuser la Constitution (associations, syndicalistes, mutualistes, hommes politiques, etc.) Attac va donc mettre sur pied une plate-forme (sur le modèle de l'Appel des 200 en France) pour rendre visible ce front. Il s'agit de montrer que le NON n'est pas porté que par quelques illuminés isolés mais est une option partagée à travers toute la société. Que par ailleurs, le débat entre le oui et le non est un débat entre deux stratégies : il n'y a pas d'un côté l'émotion et de l'autre la raison.

Enfin, il nous faut montrer que le non représente véritablement une alternative à l'Europe qui se construit. A cet égard, nous avons nos exigences : harmonisation fiscale à la majorité qualifiée, harmonisation des minima sociaux sur base du PIB par habitant, reconnaissance des services publics, droit de grève européen, aucune référence à l'OTAN, inscription de la solidarité parmi les valeurs de l'union, etc. Reste à accorder nos violons sur l'architecture institutionnelle. Mais nous avons déjà là un corpus d'alternatives que nous devons rendre visible (aussi pour nous distinguer des positions de repli souverainistes et d'extrême droite). Ne nous voilons pas la face : ce ne sera pas évident. C'est pourquoi un débat me semble nécessaire quant aux stratégies qui nous permettront, avant et après la campagne, de pousser nos priorités.

